CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR



LA QUESTION LOUIS XVII

Association regie par la loi du 1º juillet 1901

Adresse Postale: Édouard Desjeux 35, rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris

Site internet: http://louisxvii.chez.com

Compte-rendu de la Réunion tenue le same di 30 novembre 2013 au Restaurant "Le Louis XVII" 40, boulevard Males herbes, à Paris 8^{ème}

Étaient présents :

Mme de La Chapelle
 M. Gautier
 Vice-président
 Mme Pierrard
 M. Desjeux
 Présidente
 Vice-président
 Trésorière
 Secrétaire Général

et

M^{mes} de Confevron, Hamann,

MM. Crépin, Huwaert M., Huwaert D., de Jenlis, de Lastic, Noyé, de Raismes.

Excusés:

Mme Lescaroux

MM. Chomette, Duval, Mésognon, Trousset.

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

1. ACTUALITES

par Laure de La Chapelle

• Exhumation de la Comtesse des Ténèbres « Dunkelgrafen » en Thuringe, le 15 octobre 2013 :

A Hildburghausen, dans le lander allemand de Thuringe, a été autorisée l'exhumation de la mystérieuse femme voilée appelée dunkelgrafin. Enterrée sous le nom de Sophie Botta, elle passe pour être la véritable Madame Royale, à laquelle on aurait substitué une certaine Ernestine Lambriquet. Il a amplement été démontré au Cercle qu'aucune des sœurs Lambriquet n'a pu remplacer la fille de Louis XVI, la dernière étant décédée en 1813. Mais les habitants d'Hildburghausen tiennent à cette identification, car la tombe amène dans le bourg un important flux touristique. Un tribunal ayant ordonné exhumation et analyse ADN, les Allemands n'ont-ils pas tué la poule aux œufs d'or ?





• Frédéric Guillaume II de Prusse :

L'émission récente de « Secrets d'Histoire » animée par Stéphane Bern fait preuve d'une riche imagination. Ce célèbre roi de Prusse serait un homosexuel notoire, nonobstant ses deux mariages légitimes¹, ses huit enfants et ses deux mariages morganatiques. Je ne compte pas une maîtresse célèbre et d'autres moins connues. Décidément, encore une façon bien actuelle de réécrire l'histoire!

Frédéric Guillaume se maria deux fois :

^l Mariages et descendance

¹⁾ en 1765 avec Élisabeth de Brunswick-Wolfenbüttel (1746-1840), (fille de Charles 1er de Brunswick-Wolfenbüttel), (divorcés en 1769).

De cette union naquît une fille: Frédérique-Charlotte de Prusse (1767-1820); en 1 791, elle épousa Frédéric, duc d'York (1763-1827), (fils de George III).

2) en 1769 avec Frédérique de Hesse-Darmstadt (1751-1805), (fille du landgrave Louis IX de Hesse-Darmstadt). Huit enfants sont nés de cette union:

• Naundorff serait-il enterré à Saint Denis?

Le corps du prétendant inhumé à Delft n'ayant apparemment pas un ADN Bourbon, nous apprenons, d'après ses partisans, que ces restes auraient été subrepticement retirés du cimetière hollandais par les soins de Louis Philippe et remplacés par un autre individu. Le véritable Louis XVII-Naundorff aurait été secrètement inhumé à Saint Denis par le roi des français. Nous attendons les preuves avec une légitime impatience.

2. LES RECHERCHES

1. La Transylvanie sous les Habsbourg (1790-1850)

par Didier Huwaert

1. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

La Transylvanie, nom donné par les Roumains à la terre située « au-delà des forêts », est une des trois régions géographiques et historiques composant la Roumanie actuelle, avec la Valachie et la Moldavie.

Ce territoire s'étend de la frontière hongroise à l'ouest jusqu'aux contreforts boisés des monts Carpathes (en forme de « L ») au sud et à l'est, qui la délimitent de la Moldavie et de la Valachie, formant l'ancienne frontière avec les possessions de l'empire ottoman.

C'est un plateau montagneux, couvert de forêts et entrecoupées de profondes vallées, qui se prolongent par des plaines plantées de vergers et irriguées de lacs et de nombreuses rivières dont les plus importantes sont, d'un côté, la Tisza et la Mure (Maros), affluent du Danube, qui fait frontière avec la Hongrie, et, de l'autre, la Ternes et l'Olt qui la sépare de la Valachie (Olténie).

L'aspect rural de la région, parfois bucolique, ne doit pas faire oublier son urbanisation très ancienne, qui remonte au haut Moyen-Age. Ainsi, les 7 villes qui y ont été fondées par des Allemands, lesquels lui ont donné le nom de « Siebenburgen », et dont quelques-unes sont parmi les principales de Roumanie : Brasov (ancienne Kronstadt - en hongrois Brassa), Sibiu (ail. Hermannstadt - hongr. Nagyszeben), Cluj-Napoca (all. Klausenburg - hongr. Kolozsvar) et Târgu¬Mure~ (all. Neumarkt ou Mieresch - hongr. Marosvasarhély). Citons également Alba Iulia (all. Karlsburg ou Weissenburg - hongr. Gyulafehérvar), Bistrita (all. Bistritz - hongr. Beszterce) et Sighi~oara (all. Schassburg ou Schassbrich - hongr; Segésvar).

N.B.: l'entité du Banat, avec pour chef-lieu Timisoara (Temeschwar ou Temeschburg - hongr. Temésvar), était administrée séparément et a été rattachée tardivement à la Transylvanie, au XX^e s.

Depuis les Temps Modernes, la Transylvanie est peuplée de plusieurs ethnies, dont les principales sont, par ordre numérique décroissant : les Roumains (majorité absolue des habitants), les Hongrois, les Allemands (appelés aussi « Saxons », bien qu'originaires surtout de la Rhénanie et de la Souabe bavaroise), les Sicules (Szeklérs en hongrois et en allemand), les Juifs. On y rencontrait même des colonies françaises, dans le Banat (Charleville et Saint-Hubert), qui pratiquent diverses religions chrétiennes (catholiques, orthodoxes, uniates, protestants).

D'un côté, l'équilibre à rechercher entre les groupes ethniques et leurs revendications divergentes, rendaient l'administration du territoire difficile. De l'autre, l'autorité impériale y trouvait le moyen d'asseoir son pouvoir en "divisant pour régner".

En outre, la Transylvanie autrichienne se répartissait entre, d'une part, des villes fortifiées qui étaient aussi des foyers de culture allemande et hongroise (palais somptueux, riches églises baroques), et, d'autre part, la frange frontalière jouxtant les Carpathes, qui rappelait que ce territoire faisait partie des Confins militaires ("Militar Grenze") de l'Autriche, face à l'Empire ottoman.

La Transylvanie était plus développée, économiquement et culturellement, à la fois que les voïvodats (subdivisions administratives de la Hongrie) et que les territoires voisins, Moldavie et Valachie, qui étaient des sortes de protectorats ottomans, depuis le XVIIe siècle, administrés par des princes appelés "hospodars", pour le compte de la Sublime Porte.

Malgré cela, 93% de la population de la principauté était paysanne, et 4% était d'ascendance noble, essentiellement magyare. La noblesse hongroise participait à, l'effort de guerre impérial.

2. CONTEXTE HISTORIQUE ET ORGANIS ATION ADMINISTRATIVE:

1) La Transylvanie était auparavant une possession de la Couronne de Hongrie. Bien qu'autonome, elle était vassale du roi. Gyorgy (Georges) II Rakoczy la réunit officiellement à son royaume, par le traité de Linz, en 1645.

- Frédéric-Guillaume III de Prusse, roi de Prusse
- Christine de Prusse (1772-1 773)
- Louis de Prusse (1773-1796), en 1793, il épousa Frédérique de Mecklembourg-Strelitz (1778-1841), (fille du grand-duc Charles II de Mecklembourg-Strelitz, (trois enfants)
- Wilhelmine de Prusse (1774-1837), en 1791, elle épousa Guillaume 1er des Pays-Bas (1772-1843)
- Augusta de Prusse (1780-1841), en 1797, elle épousa l'électeur Guillaume II de Hesse-Cassel (1777-1847)
- Henri-Charles de Prusse (1781-1845), général d'infanterie de l'armée prussienne
- Guillaume de Prusse (1783-1851), général de cavalerie de l'armée prussienne ; en 1804, il épousa Anne de Hesse-Hombourg (1785-1846), (fille du landgrave Frédéric V de Hesse-Hombourg) (huit enfants)
- Julie de Prusse (1793-1848), en 1816, elle épousa le duc François d'Anhalt-Coethen († 1830)

En plus de ses relations avec sa maîtresse en titre, le roi - franchement polygame - contracta deux mariages de la main gauche avec Mademoiselle von Voss et la comtesse von Donhoff.

Elle connaissait le système féodal et était administrée par un "voïvode", prince élu par la Diète, assemblée locale représentative de la noblesse hongroise.

Après le Second Siège de Vienne (1683) et la reconquête qui s'en suivit, par le maréchal-prince Eugène de Savoie, de la partie orientale de la Hongrie sous domination ottomane, la Transylvanie fut annexée par l'Autriche. Les Habsbourg prirent le titre de "grands-ducs de Transylvanie". A l'occupation militaire du feld-maréchal Antonio Carraffa, succède, en 1694, le règne civil : aux termes du Diploma Leopoldinum, Léopold 1er établit la "chancellerie aulique de Transylvanie", sur le modèle de sa contrepartie, la chancellerie de Hongrie.

- 2) La Chancellerie et le Gouvernorat :
- 1. Les chanceliers de Transylvanie n'avaient pas de réel pouvoir si ce n'est celui de représenter l'Empereur. Les plus illustres d'entre eux furent :
 - le baron Samuel von Bruckenthal, de 1766 à 1777 ;
- le comte Samuel Teleki de Szék, éminent personnage de l'aristocratie magyare locale et grand mécène des Lettres hongroises, qui a occupé ce poste de 1791 jusqu'à sa mort, en 1822; la bibliothèque qui porte son nom (accolé à celui de Farkas Bolyai, célèbre mathématicien hongrois contemporain) se trouve à Tigu-Mures est la plus importante d'Europe orientale;
 - le baron Janos (Johann) Josika de Branyicska, de 1822 à 1834.
 - N.B.: le premier et le dernier furent ensuite nommés gouverneurs de la grande-principauté.

Parallèlement, Léopold 1er créa le "Gouvernorat" ("Gubernium").

Charles VI, père de Marie-Thérèse, scella officiellement l'union personnelle de la Transylvanie à la Couronne impériale, qui perdura jusqu'en 1918.

A l'époque de la Révolution française, sous l'empereur François 1er, la Transylvanie fut rebaptisée "grande-principauté" et devenait une province de l'Empire, étroitement surveillée depuis Vienne.

Le Compromis austro-hongrois de 1867 marqua la fin de l'autonomie administrative - toute relative - de la province et son intégration territoriale au Royaume de Hongrie, dans le cadre de la Double Monarchie.

2. **Les gouverneurs de Transylvanie**, personnages très importants de la vie publique, étaient nommés par l'empereur. Ce sont eux qui exerçaient le véritable pouvoir dans la grande-principauté, pour le compte de l'empereur d'Autriche, tandis que la Diète, qui n'était pratiquement plus réunie, était devenue une simple chambre d'entérinement des décisions du pouvoir impérial.

Le gouverneur portait le titre complet de "Président du Gouvernorat (civil) de la province" ("Prâsident des Landesguberniums"), car il était assisté du Gubernium, principal organe de gouvernement de la Transylvanie, sorte de Chambre des Lords dont les membres étaient choisis, parmi les plus importants lignages, pour le poids politique et l'influence qu'ils représentaient.

Le siège du gouvernement civilt était situé à Hermannstadt (Sibiu), tandis que la Diète siégeait à Klausenburg (Cluj-Napoca).

Les principaux gouverneurs ("Gubernator") qui se sont succédé depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'aux révolutions de 1848-1849, étaient, pour la plupart, natifs de Transylvanie (à l'exception des deux noms suivants flanqués d'un astérisque). Ce furent, dans l'ordre chronologique :

- le baron (Freiherr) Samuel von Bruckenthal, célèbre amateur et collectionneur d'art (comme le duc de Saxe-Teschen), de 1774 à 1787 (son palais, à Sibiu, est un des principaux musées de Roumanie, dont les collections ont été exposées à Paris, au Musée Jacquemart-André, en 2009);

-le comte Gyorgy Bannfy II de Losoncz (Gyorgy Banffy I ayant été le tout premier gouverneur du territoire sous l'ère des Habsbourg), dont le mandat fut le plus long de tous (1788-1822);

- le baron Janos Josika de Branyicska (1822-1834) ;
- l'archiduc Ferdinand Charles de Habsbourg-Este* (1835-1837), frère de l'Archiduc Charles, le stratège-adversaire de Napoléon;
 - le comte JozsefTeleki de Szék (1842-1848) ;
 - le baron Ludwig von Wohlgemuth* (1849-1851).

A la lecture du Hof-und Staat Schematismus, l'Annuaire civil de l'empire, publié par l'Imprimerie de la Cour à Vienne, en 1824, l'on remarque la présence des représentants des grandes familles notables saxonnes et hongroises locales dans le gouvernement provincial : ainsi, les fils, Joseph (baron) Bruckenthal et Jozsef (comte) Banffy de Losoncz, furent eux aussi membres du Gouvernorat de la province ("Gubernialrathe"), le dernier comme membre excédentaire (überzâhlig) ; de même, le baron Ladislaus Banffy, parent du premier, ainsi que le comte Emerich Wass de Czege, étaient tous deux membres (excédentaires) du conseil des Secrétaires du Gouvernorat ("Gubernialsecretare").

3. A côté de l'administration civile, un commandement militaire maintenait l'ordre transylvain. Longtemps situé à Hermannstadt, il fût déménagé à Carlsbourg (ou Karlsburgl Alba Iulia).

Les fonctions de gouverneur et de commandant militaire furent cumulées, à trois reprises, par les officiers autrichiens, spécialement en périodes de troubles révolutionnaires dans l'empire: le feld-maréchal archiduc Ferdinand de Habsbourg-Este (frère de l'archiduc Charles), de 1835 à 1837, le lieutenant-général baron Wohlgemuth, de 1849 à 1851, et le feld-maréchal prince Karl Schwarzenberg, le vainqueur de Leipzig, de 1851 à 1858.

LE SYSTEME MILITAIRE DES FRONTIERES :

Il fut conçu et mis en place par deux Impériaux, après la reconquête sur les Ottomans, à savoir le prince Eugène de Savoie et le maréchal de Lacy. Auguste Frédéric Louis de Viesse, mieux connu sous le nom du maréchal

Marmont, qualifia ce système de « remarquable », lui qui, selon ses propres mots, « appréciait plus que personne les établissements des régiments frontières dont il connaissait le mécanisme et avait calculé depuis longtemps les nombreux avantages ». Le duc de Raguse identifie le problème que le pouvoir autrichien avait à résoudre dans les Confins :

« Discipliner cette population et en tirer le plus grand nombre possible de soldats; dès lors, tout a été calculé pour ce but, et l'administration a été accessoire et subordonnée. (...). C'est grâce à ce régime que des soldats, qui sont toujours dans leurs familles, dispersés sur une grande étendue de pays, ont constamment l'esprit aussi militaire, aussi guerrier, autant de respect pour leurs officiers, autant d'obéissance que s'ils sortaient d'urecaserne. (...). Le territoire de chaque régiment a été cadastré avec soin ».

L'ORGANISATION DES COLONIES MILITAIRES :

Marmont nous laissa un récit argumenté, clair, précis et, en définitive, très instructif, de ce modèle d'organisation intelligente, qui témoigne de ce que ce militaire exilé et en retraite, mis à part les trois scientifiques qu'il emmenait avec lui, avait organisé son périple en fonction d'autres centres d'intérêt que les voyageurs romantiques de l'époque. Son attention était attirée, en particulier, par les considérations stratégiques confrontées à sa propre expérience du temps où Napoléon l'avait nommé gouverneur général des Provinces illyriennes. Il recherchait aussi les contacts personnels avec de hauts dignitaires locaux auprès desquels il a pu être introduit.

Laissons Marmont nous décrire les mécanismes efficaces de gestion de la population d'un territoire régimentaire. Chaque compagnie sicule était dirigée par un capitaine, mais administrée réellement par l'intermédiaire d'un lieutenant voué à cette tâche, appelé l'officier d'économie. Outre les lieutenants d'économie (un par compagnie), « un capitaine d'économie, placé auprès du colonel, commandant du régiment, surveillait l'administration de toutes les compagnies, recevant les comptes des lieutenants d'économie et en faisait le rapport le rapport au colonel, tandis que celui-ci reçoit les comptes directs des capitaines des compagnies. (...) Les officiers d'économie avaient, sous eux, dans chaque compagnie, onze sous-officiers ou caporaux d'économie. C'est par leur intermédiaire et leur concours que leurs ordres parviennent aux différents villages et s'exécutent; les autres officiers des compagnies n'interviennent en rien dans l'administration, ils ne sont chargés que de la police de leur arrondissement. On voit avec quelle simplicité et quelle régularité la machine est montée, combien est facile toute espèce de contrôle : car un inspecteur peut en un jour vérifier l'administration d'une compagnie, en réunissant au chef-lieu tous les chefs de famille, en constatant si les livrets (qui portent les comptes et les corvées dues) sont conformes au cadastre. (...) Chaque régiment a l'obligation de fournir en temps de guerre au recrutement de quatre bataillons de douze cents hommes chacun. En temps de paix, deux bataillons de campagne, armés, habillés, et composés des hommes les plus disponibles, sont toujours prêts à marcher : les officiers et sousofficiers du régiment, ainsi que les officiers d'économie qui sont rattachés au territoire, en forment les cadres. Ces hommes restent dans leurs familles, mais sont aux ordres de leurs officiers, qui les commandent pour le service du Cordon et la police du pays, et les rassemblent à des époques déterminées pour leur instruction. (...).

L'administration des régiments est liée avec celle du territoire : c'est par les soins de leurs familles que les soldats sont habillés (avec des étoffes confectionnées par elles), et pour cela l'empereur accorde aux chefs de famille une somme déterminée, qui est précomptée sur les impositions. (...) On exige que les officiers d'économie aient précédemment servi militairement, afin qu'en l'absence des bataillons (d'infanterie ou escadrons de cavalerie) de guerre, ils puissent conduire la population ».

N.B.: non seulement Napoléon 1^{er} n'a pas pénétré en Transylvanie, mais chose encore plus étonnante, selon les rapports du Maréchal Soult, il a même laissé l'armée autrichienne s'y réorganiser, après l'avoir défaite en 1809 et réoccupé Vienne!

Pendant toute la durée des guerres de la Révolution et de l'Empire, plus de dix mille prisonniers français étaient retenus dans et autour de la forteresse de Széged, en Hongrie mais pas en Transylvanie dont cette ville n'est pourtant pas éloignée (proche de la frontière).

Un foyer d'agitation révolutionnaire avait vu le jour brièvement dans le nord de la province et en Bucovine, alimenté par des Jacobins français, agents infiltrés pour fomenter un soulèvement des Polonais de Galicie contre l'occupant autrichien.

(à suivre).

2. Le livre de Charles Barbanès et de Christian Crépin : « Louis XVII : autops ie d'une faus se vérité » : par Christian Crépin

Monsieur Charles Barbanès étant empêché pour raison familiale de venir présenter le livre, je prends la parole à sa place sans avoir eu le temps matériel de préparer d'une façon plus organisée cette communication. Notre futur livre à paraître est intitulé « Louis XVII : autopsie d'une fausse vérité ». Il est rédigé par Charles Barbanès et j'en suis le documentaliste, chercheur en archives et en bibliothèques. Nous sommes tous les deux animateurs du forum « CRIL17 » (Cellule de recherches sur Internet de Louis 17 : « http://cril17.org/» mais également membres du Cercle.

Le sujet du cimetière Sainte Marguerite évoqué dans ce livre m'est cher car non seulement il concerne l'affaire Louis XVII, mais aussi il est un peu dans mes gènes car mon grand-père était Albert Crépin archéologue à Preures près de Montreuil-sur-mer et membre de la Commission des monuments historiques du Pas de Calais qui a exhumé du sous-sol de sa propriété 200 tombes mérovingiennes et avait créé un musée dans lequel il y avait une fibule unique au monde mais qui a été volée lors d'une nuit d'orage en 1967.

Notre livre traite d'une façon exhaustive et universitaire le problème de la sépulture de l'enfant du Temple. Cet

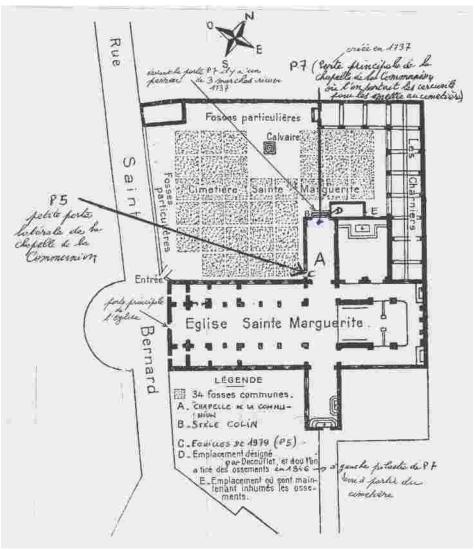
écrit, grâce à des documents authentiques et officiels dont certains sont inédits, vous apportera des réponses décisives aux questions créées par feux Messieurs Michel Fleury, président de Commission du Vieux Paris et Paul Pascal, en rétablissant la vérité sur les lieux d'inhumation (je dirais plutôt de ré-inhumation) successifs et sur l'identification du squelette de l'enfant mort au Temple le 08/06/1795 se trouvant au cimetière Sainte Marguerite de Paris.

Le plan de l'église et du cimetière Sainte Marguerite cijoint vous facilitera la compréhension.

Pour 2 portes de l'église, nous avons adopté les abréviations P5 et P7 données par le rapport de 2008 de Françoise Lagarde de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) des fouilles de juillet 2004 à février 2005.

Comme l'ont fait les organismes officiels nous avons rejeté les témoignages de Duser et Voisin. Seuls ceux de la veuve Bertrancourt et de Decouflet seront retenus et nous en rappelons ci-dessous les éléments essentiels :

veuve La Bertrancourt indique le 13/03/1816 commissaires de Police « que son mari vers 3 heures du matin avait fait une fosse séparée près de la porte de la Communion, le long du mur de l'église et perpendiculairement audit mur, que la fosse s'étendait tant à l'extérieur que sous le mur et dans l'épaisseur, de manière à pouvoir y tenir à peu près la moitié de la bière. Son mari ne lui a jamais montré l'endroit, se contentant de lui indiquer mais



qu'il l'a fait voir à Decouflet bedeau au 15/20 et que celui-ci lui a dit que c'est à côté de la tombe de feu le sieur Colin maître de pension ... ».

Quant à Decouflet il indique : « se trouvant avec son ami Bertrancourt dans le cimetière de Sainte Marguerite pendant qu'îl creusait la fosse de feu le sieur Colin dans le mois de mars 1802, son ami creusa à environ 1 pied ½ à 2 pied de profondeur le long du mur de l'église sous le pilier de la porte de la chapelle de la Communion à gauche en entrant par le cimetière et lui fit voir sur une des pierres du mur de fondation d'environ 1 pied ½ carré de surface une croix d'à peu près 2 pouces de longueur sur autant de large et lui dit qu'au dessous se trouvait le corps de feu Louis XVII, qu'il avait creusé ladite fosse particulière au lieu qu'il nous indique, moitié dans l'épaisseur du mur et l'autre moitié dans le cimetière, que ladite fosse pouvait avoir 5 à 6 pieds de profondeur ».

Avant toute chose il faut se rendre compte que cet emplacement originel et le sous sol ont été complétement détruits et désorganisés lors des fouilles de 1846.

Dans notre livre vous verrez la découverte primordiale de Monsieur Babelon ex conservateur des Archives Nationales et membre de l'Institut, découverte signalée en 1979 dans le rapport des fouilles de 1979 mais non exploitée par Michel Fleury car cela le gênait probablement dans ses affirmations contraires. Ce document des Archives Nationales prouve que devant la porte P7 de la Chapelle de la Communion dans le cimetière il y avait un perron de 3 marches avec fondation et par voie de conséquence que le niveau du cimetière par rapport au bas la porte P7 était différent à diverses dates.

Quand les marches ont été supprimées ou recouvertes, ces fondations du perron restantes probablement collées avec du mortier avec les fondations du mur de l'église ont fait croire que celles-ci avançaient dans le cimetière d'où la véracité des témoignages Decouflet et Bertrancourt.

Par ailleurs il faut aussi avoir en mémoire que ces témoignages de seconde main ont été fait 14 ans après les paroles du fossoyeur Bertrancourt par des personnes non instruites qui étaient brodeuse pour la veuve Bertrancourt et ouvrier en bas et bedeau pour Decouflet.

Et n'oublions pas que dans tout témoignage il y a souvent une part de vérité et une part d'interprétation ou de

mémoire inexacte. D'ailleurs le Préfet de Police Anglès modifie légèrement ces témoignages dans son rapport au Ministre. Ils confondent aussi pilier et pilastre. Il ne peut avoir de pilier à cette porte car autour d'un pilier il y a le vide. Ici il s'agit d'un pilastre. Un pilastre sert plutôt pour la décoration et nous en voyons un qui fait le tour de la porte et un autre qui monte vers le haut.

Ainsi le cercueil pouvait être mis pour moitié de sa largeur sous les fondations des marches et perpendiculairement à l'un des pilastres à gauche de la porte Nord P7 de la chapelle de la Communion à plus fortes raisons si les marches débordaient de chaque côté de la porte.

Quant à la croix signalée dans le témoignage Decouflet, elle pouvait être sur la partie latérale du perron soit sur une marche soit sur un moellon de la fondation du perron ou sur le pilastre.

Et puis comment Mr Fleury a t-il pu réaliser en 1979 un moulage de cette croix que Madame Quétin et Mr Pascal on cru voir lors des fouilles de 1970 faites à la porte P7 puisque les fouilles de 1979 n'ont été faites qu'à la porte P5 ? Alors c'est un vrai magicien ce Mr Fleury qui possède le secret de pouvoir remonter le temps! Il ne s'aperçoit même pas qu'il se contredit. Quand il dit que la croix aurait été à l'air libre et que Decouflet est un menteur, Mr Fleury se trompe et ne tient pas compte des niveaux différents du sol du cimetière à des dates différentes. L'explication de ces niveaux est dans notre livre.

Tout porte à croire qu'on veut nous faire passer des vessies pour des lanternes et cela avec un but très précis!

Une autre identification importante est aussi à prendre en compte, c'est celle-ci : non seulement le squelette a bien été retrouvé en 1846 au dessous du pilastre (en tant que repère comme on par exemple on dirait au dessous d'une fenêtre) à gauche de la porte P7 de la Chapelle de la Communion mais aussi pas loin de la stèle du Sieur Colin comme l'ont dit la veuve Bertrancourt et Decouflet. Cette stèle n'est pas tout près de la porte P5 mais comme par hasard Mr Fleury ferme les yeux sur ce double témoignage.

Ainsi toutes les argumentations de Mr Fleury tombent l'une après l'autre.

L'ensemble des indices que nous venons de signaler conforte bien avec la tradition historique détenue par les prêtres de l'église Sainte Marguerite, les dires de la veuve Bertrancourt et de Decouflet mais les preuves apportées par l'identification du squelette sont encore plus décisives.

En effet:

- 1- l'INRAP (à part le crâne scié retrouvé en 1846 qui faisait partie du squelette de la porte P7) lors des fouilles de 2004-2005 au cimetière Sainte Marguerite n'a trouvé aucun autre crâne scié comme l'avait fait Pelletan lors de l'ouverture du corps de l'enfant mort au Temple le 08/06/1795 et cela est déterminant !!!
- 2- Puis si l'on prend maintenant le PV de l'ouverture du corps de l'enfant signé par les 4 médecins au Temple nous constatons que ce PV indique « une tumeur sur l'os radius près du poignet du côté gauche » ce que signale le docteur de Backer lors de l'exhumation de 1894 : « les 2 extrémités du radius sont altérées ». Cette tumeur au poignet avait déjà été constatée par Harmand de la Meuse en 1794 et par le Docteur Milcent en 1846.
- 3- Le PV d'ouverture du corps de l'enfant décédé au Temple indique que les médecins ont remarqué « une tumeur au côté interne du genou droit » et le Docteur Milcent constate en 1846 non seulement la tumeur au poignet signalé précédemment mais « les mêmes grosseurs aux 2 genoux sous le jarret ».

Tous ces éléments ne peuvent être le fruit du hasard.

Ainsi comme vous pourrez le lire avec beaucoup plus de références et de détails dans notre livre, le corps réinhumé par Bertrancourt en 1795 près de la porte P7 de la chapelle de la Communion correspond bien au squelette trouvé au même endroit en 1846 et c'est bien celui de l'enfant mort au Temple le 08/06/1795.

Une étude ultérieure pourrait être développée pour prouver que cet enfant n'était pas Louis XVII mais nous avons déjà un élément de réponse grâce aux médecins enquêteurs de 1894 qui concluent que l'âge de cet enfant est nettement plus élevé que 10 ans alors que Louis XVII avait 10 ans et 2 mois au 10/06/1795.

Notre livre paraîtra sous formes papier ou électronique au choix dans les mois à venir car nous sommes tributaires des autorisations de la Commission du Vieux Paris afin d'y inclure des copies de documents authentiques et inédits de la fouilles de 1970.

3. Le contenu du dos sier rouge sur Louis XVII disparu du Ministère des Affaires Etrangères

par Lyonel de Lastic Saint Jal

En été 1963, Monsieur de Ribier et M. de Miramon viennent déjeuner à Crabilhé, une propriété que nos avons restaurée dans le département du Lot.

Au cours de ce repas, Monsieur de Ribier évoque sa carrière en tant qu'archiviste au Quai d'Orsay. Je retrace ici, et de mémoire, une anecdote se rapportant à LOUIS XVII au cours de ce repas.

C'est Monsieur de Ribier qui parle :

« Nous sommes en 1940 - je suis archiviste adjoint au Quai d'Orsay et il m'est demandé par ma hiérarchie de déménager les archives du Quai pour les stocker au Château de Chaumont. A l'aide de personnes sures et sous le contrôle de l'archiviste en chef les dossiers sont mis dans des caisses, clouées, fermées, et expédiées par camion. Dans une des vitrines grillagée et doublement fermée existe un dossier rouge au milieu d'autres dossiers importants, que je prends entre mes mains, et sur lequel est mentionné : LOUIS XVII.

Je range ce gros dossier en carton, dans une caisse spéciale avec d'autres dossiers qui paraissent aussi secrets. Il est lourd, et paraît bien plein. A l'arrivée à Chaumont, les caisses de toutes les archives sont restées fermées, et le local où elles étaient entreposées doublement fermé et gardé.

En 1946 a lieu le rapatriement des archives de Chaumont au Quai d'Orsay. J'ai procédé à la remise en place des dossiers, et, notamment du carton rouge LOUIS XVII. Il était dans le même état que lorsque je l'avais entreposé dans la caisse considérée.

En 1949 le Directeur des archives du Quai d'Orsay prend sa retraite et je suis nommé Directeur à sa place. A cette occasion, une remise très cérémoniale est organisée dans les salons du Quai. Après les discours et remerciements, il m'est remis très cérémonieusement la responsabilité et les clefs des archives.

A partir de ce moment là, je n'avais qu'une idée, que le cocktail se termine pour pouvoir enfin, voir les dossiers auxquels il ne m'avait pas été permis d'accéder. Il est 20 heures enfin, tous les invités sont partis. Je m'empresse afin de pouvoir enfin connaître le contenu du dossier rouge LOUIS XVII, les clefs des archives étant maintenant sous ma responsabilité

Ces archives d'après ma mémoire se trouvaient dans les sous sol, mais je n'en suis pas sûr.

J'ouvre enfin le rayon dans lequel se trouve toujours en place le carton rouge, et à ma grande déception le carton est vide ; il n'y a plus aucun document, il est léger alors que 4 ans plus tôt je l'avais rangé et il était plein ».

4. Le Prince de Condé et son armée

par Jean-Pierre Gautier

Lors de la dernière réunion ,Mademoiselle de Confevron vous a lu un extrait d'une petite étude que j'avais entreprise sur *Le Prince de Condé, dernier paladin de l'ancien Régime* et dont je pourrais faire tenir un exemplaire aux personnes intéressées¹. Elle concernait le passage éventuel du petit Louis XVII, voire d'un leurre substitué quelconque à l'armée de Condé, sauf que nous n'en avons pas de preuves tangibles à part des témoignages de seconde main tant il est vrai que la logique et l'histoire ne font pas toujours bon ménage.

Mon propos aujourd'hui est tout simplement, mais avec beaucoup de respec, t vous communiquer quelques renseignements sur cette illustre Armée de Condé dont les exploits et le prestige ont été bien souvent occultés ou dénaturés par l'histoire officielle hémiplégique et politiquement correcte qui nous est infligée aujourd'hui.

Cette histoire manichéiste enseignée pendant deux siècles trouve actuellement ses limites et les incontestables exploits des patauds ne sont pas plus célébrés aujourd'hui que ceux dont ils ont triomphé pour un temps.

Au train où nous allons les monuments aux morts seront bientôt remplacés par des édifices à la gloire des inventeurs des couches-culottes. (Victor Mills and CO).

Dans la limite du temps qui m'est imparti je vous dirai quelques mots de cette illustre armée contrerévolutionnaire levée par un grand homme de guerre du XVIIIème siècle : le Prince de Condé.

Je vais donc résumer ici les points principaux de cette étude qui n'ont pas encore été traités.

Outre ses campagnes du temps de l'Ancien Régime qui le placent à un très bon rang dans le panégyrique de nos exploits militaires et qui vont se poursuivre pendant les rudes campagnes de l'Emigration, ce fut aussi un modèle de constance dans ses opinions et cette fidélité mérite d'être soulignée car elle ne fut guère l'apanage de bien des Maréchaux et d'autres qui devaient leur fortune, certes à leurs talents mais aussi à l'Empereur Napoléon, ce qui ne les empêcha pas de l'abandonner ou même de le combattre quand le vent tourna.

Mais cette fidélité indéfectible envers la Cause Légitime du Roi fut partagée par la grande majorité de la vraie Noblesse dont les descendants conservent encore dans leurs châteaux les portraits d'autant plus émouvants quand on connaît leurs exploits.

Après l'émeute homicide de la Bastille, le prince de Condé qui a la lucidité d'en prévoir les suites fatales, s'en va trouver le Roi pour lui apporter son soutien au cas où il se rendrait à Paris, mais le monarque temporise une fois de plus et M d'Espinchal, ami et compagnon du prince écrira plus tard dans ses Mémoires un jugement très pertinent à ce sujet. Ce soutien dès l'origine de la trop fameuse catastrophe, n'allait pas de soi et il faut lire dans les mémoires du comte d'Espinchal ou du Prince de Condé lui-même le récit des chevauchées épiques de Chantilly à Versailles au milieu d'une populace déchaînée.

Dans la mesure où le soutien au Roi n'est plus possible directement, le prince de Condé se résigne à émigrer avec sa famille comme le comte d'Artois, les Polignac etc. Des lignes émouvantes ont été écrites sur les dernières heures à Chantilly, avant son départ. Il n'y retournera que bien des années plus tard, à la Restauration en 1814, après bien des deuils, des destructions, du vandalisme sous diverses formes. On sait que c'est au duc d'Aumale, un des héros de la conquête de l'Algérie que l'on doit la reconstruction de Chantilly et qu'il en fut récompensé par une inique loi d'exil.

Mais depuis Worms, le Prince de Condé va mettre en action son projet due soutien au Roi et commencer à constituer une petite armée qui va s'étoffer au fur et à mesure des arrivées des nobles qui vont émigrer par choix ou en raison des exactions des carmagnoles.

Contrairement à l'armée des Princes qui sera dissoute après Valmy, victoire assez équivoque, l'armée de Condé va poursuivre son combat pratiquement jusqu'au traité de Campo Formio., parfois sous divers drapeaux. On trouvera dans la partie iconographique de mon petit opuscule les représentations de la plupart des unités de cette armée trop peu connue.

1. LA LEGION DE MIRABEAU:

Parmi elles, il nous faut citer d'abord cette fameuse Légion de Mirabeau formée par le vicomte de Mirabeau, frère du tribun mais qui mérite autant que lui l'intérêt de la postérité. C'est à la fois un homme de guerre comme le

¹ Cahier vendu au prix de 30 euros à commander à Jean-Pierre Gautier 8, rue de l'Yser, 92700 Colombes.

Prince de Condé, mais aussi une sorte de reître égaré au XVIIIème siècle et en même temps un lettré fort cultivé qui participera au journal Royaliste « Les Actes des Apôtres », qui sera même député pour un temps à l'assemblée nationale où il sèmera une belle panique par sa façon d'aborder la tribune.

Cet ancien chevalier de Malte, en plus de ses services envers la Religion pratiquait aussi manifestement le culte de Bacchus, ce qui lui valut le surnom de Mirabeau-tonneau et finit par causer sa perte au cours d'une rixe dans des circonstances mal définies.

Par habileté et en raison de son prestige personnel il réussira à constituer une formation mixte de cavaliers et de fantassins qui sera une des plus valeureuses unités des troupes de l'Emigration et qui après son trépas sera commandée par Monsieur de Damas.

2. LES CHEVALIERS DE LA COURONNE :

Un des plus beaux régiments de l'Emigration où servit le comte de Frotté et même des ducs : le duc de Richelieu futur ministre de la Restauration après avoir fondé en Russie la ville d'Odessa et le duc d'Harcourt.

On trouvera en page 44 la liste complète des unités de l'Armée de Condé qui figure au tome II de l'ouvrage du vicomte Grouvel:

3. LES CORPS DE TROUPE DE L'EMIGRATION FRANÇAISE:

Nous avons tenu à reproduire bon nombre de représentations de ces corps divers qu'on peut trouver dans divers sites d'internet.

Mais il faut aussi noter que la plupart de ces vaillants Emigrés étaient Nobles et par conséquent des officiers qui avaient en général déjà servi avant les campagnes de la période révolutionnaire et quand ils en avaient leurs descendants ne demandaient qu'à marcher sur leurs traces.

Il faut aussi noter la présence parmi les troupes de l'Emigration de corps soldés qui n'ont pas démérité non plus en général, exception faite de certaines unités recrutées par imprudence parmi les républicains prisonniers en Angleterre et qui se hâtèrent de tourner casaque lors de l'expédition de Quiberon. Toutefois cela ne concerne pas l'Armée de Condé.

Parmi eux, à titre d'exemple et c'est bien le cas de l'écrire la biographie de M de Solémy nous paraît particulièrement significative.

Compte tenu de la rareté des informations, notre reconnaissance va aussi aux historiens qui n'ont pas craint de s'attaquer à ce noble sujet, à commencer par Muret, puis Bittard des Portes, le général de Piépape, Ernest Daudet, Crétineau Joly, puis bien des années plus tard le vicomte Grouvel et son fils, le colonel Grouvel, sans oublier quelques auteurs militaires actuels remarquables de « La Sabretache », comme le Colonel Ortolan par exemple. Enfin certains sites sur internet suppléent aux carences volontaires des programmes de l'Education dite Nationale qui n'instruisent guère et depuis longtemps et éduquent encore moins!

Par bonheur ou grâce à Dieu, comme on voudra, il existe encore des chercheurs indépendants, animés par le goût de l'Histoire et l'énorme patrimoine culturel qu'elle sous-tend.

Notre Cercle en est un bon exemple, car sous la houlette bienveillante de Monsieur Hamann puis de Madame de La Chapelle, il n'a pas cessé d'apporter pierre à pierre avec les contributions à la fois désintéressées et éclectiques de tous ses membres des éléments enrichissant les domaines explorés déjà mais qui méritent une relecture ou même des angles de vue nouveaux, parfois même des trouvailles.

C'est dans cet esprit que j'ai voulu inscrire ma petite étude sur le Prince de Condé et son Armée avec le volonté de témoigner de mon respect pour la Noblesse de France qui demeure après tant de calomnies et de bêtises un joyau de la Couronne de la France.

5. QUESTIONS DIVERSES

§ Viens de paraître :

Vincent, le dix-septième Louis de Georges Plass, autoédition, 474 pages dont 4 pages couleurs et une cinquantaine d'illustrations photos ou reproductions d'archives authentiques et inédites noir et blanc ; $19 \in +5 \in de$ port.

A commander sur Ebay:

<u>http://www.ebay.fr/itm/VINCENT-LOUIS-XVII-vers-la-resolution-de-lenigme-</u>Edition-originale-signee-

/281220121186?pt=FR_GW_Livres_BD_Revues_Livres&hash=item417a068262

La séance est levée à 17h15.

Le Secrétaire Général

VINCENT

Edouard Desjeux